

Lieu : Salle Chênedollé - Heure : De 20h30 à 22h

Présent-es

*15 personnes
présentes + deux
journalistes*

M Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie ; M Yoann LEFEBVRE, adjoint chargé de la communication, de la vie des quartiers et des projets participatifs ; Mme Cindy COIGNARD, adjointe chargée de l'enseignement, de la réussite éducative et des mobilités européennes pour la commune déléguée de Vire ; Mme Marie-Claire LEMARCHAND, adjointe chargée l'action culturelle, au spectacle vivant, à la lecture publique, aux enseignements artistiques et à l'éducation à l'image ; M Yannick BEAUVAIS ; M Richard LEMARCHAND ; M Daniel LEFEVRE ; M Guillaume ROGER ; M Jean-Marie BLOTTIERE ; Mme Anna LENEVEU ; M Marcel LENEVEU ; M Jean-Marc LETULLE ; M Gaëtan PREVERT ; Mme LETULLE Marie-Jeanne ; M Léopold DEHAYE, chargé de projets au service sport, vie associative et démocratie locale.

Excusé-es

ORDRE DU JOUR

N° du point	Thème
1	Questions à Mr le Maire
2	Réponses aux demandes des précédentes réunions

Yoann Lefebvre a lancé la seconde réunion du conseil de quartier du Val de Vire à 20h30 et a proposé qu'un tour de table soit fait.

1. Questions à M le Maire

Yoann Lefebvre a proposé aux habitants de profiter de la présence de M le Maire pour lui poser directement des questions sur la vie du quartier du Val de Vire.

M Lemarchand a demandé des précisions sur les 3 projets prévus sur le quartier (boulodrome, terrain multisport et maison des associations) et a alerté des nuisances qu'ils pourraient engendrer puisque les équipements sportifs actuels sont concernés?

M le Maire a indiqué que ces trois projets étaient à l'étude, auxquels il faut ajouter un projet pour l'implantation d'un mur d'escalade et le projet autour du centre socio-culturel. Il y a une demande des usagers pour la pratique de l'escalade puisqu'en complément de la MJC, il y a un nouveau club d'escalade sur le territoire. Cet équipement pourra également servir aux scolaires. Un projet social de territoire est en cours de construction et amènera un regroupement des deux centres socio-culturels actuels (commune de Vire Normandie et CAF). Le terrain multisports est à l'étude mais c'est surtout une logique de multi-activités. De manière générale, la réflexion sur tous ces projets porte sur le type d'équipement. En effet, le quartier est le plus peuplé de Vire déléguée et il est important pour la collectivité d'y apporter des installations publiques, d'où cette arrivée massive d'équipements prévue en peu de temps. Ces projets visent à apporter plus de convivialité au quartier avec une recherche d'inclusion et de mixité des publics. Les lieux d'implantation ne sont pas encore tous définis. L'ancienne école de Neuville fait notamment partie de cette réflexion afin de ne pas laisser une friche au cœur du quartier. Mr le Maire souligne également la rénovation à venir de l'école Malraux pour améliorer les performances énergétiques et le confort des usagers prévue dans le cadre de France Relance.

M Letulle interpelle sur le changement du nombre de relevé des ordures ménagères (passage de 2 à 1 ramassage par semaine) ?

M le Maire explique que la gestion des ordures ménagères est une compétence de l'intercom de la Vire au Noireau et que le système de financement va évoluer. Actuellement, il est constitué d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TOM) et deviendra une redevance incitative avec une partie basée sur le volume de déchets. Le nombre de passage sera donc plutôt revu à la baisse. L'objectif est d'inciter les habitants à réduire leurs déchets par le tri et également de changer les comportements d'achats pour moins d'emballage. Par exemple, à Saint Lô Agglo, la mise en place de ce système a permis de réduire de 40% les déchets (soit 1 sac jaune et ½ sac noir par semaine). Cela impactera donc à la baisse le coût pour la collectivité qui est plutôt dans une tendance à la hausse. Cela n'induit pas nécessairement une baisse pour les habitants mais limitera l'augmentation. Toutefois, des solutions restent à trouver pour la gestion des bio déchets, notamment dans les habitats collectifs, par exemple avec des composteurs.

M Blottière a interpellé sur l'accessibilité pour les sacs jaunes pour les habitants du quartier qui doivent se rendre en Mairie pour en récupérer. Il propose qu'une mise à disposition soit faite par le bailleur.

M le Maire indique que le bailleur risque de ne pas accepter car ce n'est pas son rôle. Mr Prévot propose que les services techniques puissent en fournir et Mr le Maire a proposé de consulter les commerçants pour rendre ce service.

M Blottière souligne l'excès de remplissage de certaines ordures ménagères à proximité de Carrefour. Ces containers sont réservés aux résidents des habitats collectifs.

M le Maire rappelle que ces incivilités d'une minorité de personnes ne peuvent pas être maîtrisées par la collectivité car cela nécessiterait de prendre les personnes sur le fait. Il informe qu'une action va être menée avec l'ASPV qui va être mandatée à cet effet. Une conférence de presse va avoir lieu pour en informer les habitants.

M Blottière signale la vitesse excessive sur l'avenue Georges Pompidou. Mr Roger demande l'installation d'un panneau de limitation de vitesse.

M le Maire informe que cela relève des forces de l'ordre et se félicite d'être parvenu à renforcer les patrouilles de Gendarmerie dans le quartier, notamment en vélo, ce qui leur permet d'accéder à l'arrière des immeubles. La mise en place de ralentisseurs proposés par certains conseillers de quartier n'est pas nécessairement une bonne option car ils causent des nuisances sonores pour les riverains.

M & Mme Leneveu, arrivés à Vire en août dernier, souligne la tranquillité du territoire, le calme. Ils apprécient notamment pouvoir circuler à pied dans la ville en toute sécurité.

M Roger demande quand le service de déchets verts va reprendre car il est très apprécié.

M le Maire informe que le service a été supprimé car Vire était la seule commune de l'intercom à disposer de ce service. Il a donc été supprimé par souci d'équité. La collectivité propose un service de collecte hippomobile qui nécessite d'être appelé le vendredi mais il est beaucoup moins coûteux pour la collectivité. Il ajoute que la suppression de ce service a permis de réduire les coûts et d'inciter les habitants à changer leurs habitudes.

2. Réponses aux précédentes demandes

M le Maire ayant quitté la réunion, M Lefebvre propose d'exposer les réponses aux précédentes demandes.

M Lemarchand interpelle M Lefebvre sur la vidéo protection puisque 17 caméras vont être implantées sur le quartier du Val de Vire pour 304 000€, ce qui est un coût non négligeable au regard de l'intérêt. Les habitants demandent, au-delà du coût d'investissement, quel est le coût de fonctionnement. M Lenormand demande à ce que les caméras soient implantées sur les bâtiments publics et les 7 routes dites pénétrantes.

M Lefebvre rappelle le fonctionnement de la vidéo protection (et non vidéo surveillance). Les rues pénétrantes disposent de caméras mais celles-ci ne permettent pas de retrouver des auteurs d'infractions ne cherchant pas à sortir de Vire.

M Blottière demande à ce que des caméras soient installées dans le cimetière car il y a de nombreuses dégradations et vols.

M Lefebvre indique qu'une installation dans le cimetière ne semble pas prévue par respect et M Lemarchand propose qu'une caméra filme l'entrée du cimetière à titre préventif. M Leneveu a réagi en indiquant que la captation de l'entrée n'empêcherait pas les vols.

Concernant le projet de réfection de la rue de la Sorrière par le Département, M Prévert demande si l'ensemble de la rue est concernée.

M Lefebvre a confirmé.

3. Nouvelles demandes

Suite aux retours de certaines des précédentes demandes, M Lefebvre demande si les conseillers de quartier ont d'autres demandes.

M Lefebvre et M Lemarchand demande des nouvelles du budget participatif

M Lefebvre expose qu'un budget participatif de 5.000€ par quartier par an a été attribué pour réaliser par exemple un marché bio, une fête des voisins, etc. Il rappelle que cela nécessite que les habitants prennent en main un projet et que les petits travaux ne concernent pas ce budget participatif mais le budget de travaux.

M Lefebvre demande qu'elle sera la fréquence des conseils de quartier puisqu'en 6 mois, il y a déjà eu 3 réunions.

M Lefebvre répond que la 1^{ère} était une réunion d'information. Des réflexions sont en cours au niveau de la collectivité et il proposera des aménagements des conseils de quartier en réunion de majorité la semaine prochaine :

- *ce format de réunion devrait se tenir 3 ou 4 fois dans l'année,*
- *des groupes de travail concernant des projets compléteront,*
- *des réunions inter quartiers seront proposées sur des thématiques transversales*
- *un espace supplémentaire sera proposé pour traiter les questions des habitants en matière de travaux et de problèmes du quotidien*

M Lefebvre demande si des idées de projets ont émergé suite à sa sollicitation de la précédente réunion

M Lefebvre indique qu'il y avait eu par le passé des interventions des pompiers et des gendarmes. M Lemarchand confirme en indiquant notamment des interventions pour former les habitants à l'utilisation des défibrillateurs ou encore des actions de prévention sur le code de la route menées par Groupama.

M Prévert est étonné que soit demandé la mise en place de projets dans la mesure où les demandes formulées par les conseillers de quartier sont majoritairement sans réponse.

M Prévert demande si l'ancien logement de fonction de l'ancienne école de Neuville a été intégré à la liste des logements disponibles pour l'accueil de réfugiés

Les élus ont indiqué que ce n'était plus caractérisé comme un logement et est utilisé par les collectionneurs virois, dans l'attente d'un relogement. De plus, ces locaux font l'objet de projets et des travaux sont donc à prévoir prochainement.

M Prévert a souhaité savoir où en était la question de la présence des gens du voyage sur le quartier Léonard Gille.

M Lefebvre a indiqué qu'un terrain avait été identifié mais n'a pas fonctionné. Un autre est en cours d'étude. Mme Letulle indique que les gens du voyage devraient prochainement quitter les lieux puisque des mouvements sont à venir dans le cadre de commémorations religieuses. M Lefebvre précise, après échanges avec les conseillers de quartier la semaine passée, que les relations entre cette communauté et les habitants sont plutôt bonnes, bien qu'elles soient limitées. Les enfants sont scolarisés à Jean Moulin et permettent également de peupler nos écoles.

M Lemarchand demande des explications sur le projet d'implantation de la gendarmerie sur le quartier Léonard Gille, notamment en termes d'emplacement

Mme Coignard précise que le projet concerne des locaux administratifs mais également des logements pour les familles de gendarmes. Ce projet sera fait en bordure de la route de Caen.

La prochaine réunion a été fixée au mercredi 14 septembre 2022 à 20h30.

N°	Date demande	Quartier	Titre	Précision lieu	Description	Catégorie
1	30/03/2022	Val de Vire	Accessibilité sacs jaunes		Les sacs jaunes sont à récupérer en Mairie. Il est proposé qu'ils soient accessibles aux services techniques et M le Maire propose de consulter les commerçants du quartier pour assurer ce service.	
2	30/03/2022	Val de Vire	Ajout panneau de limitation de vitesse	Avenue Georges Pompidou	Un panneau a été installé dans un sens mais pas dans l'autre	
3	30/03/2022	Val de Vire	Vidéo protection		Détails demandés sur les coût de fonctionnement	
4	30/03/2022	Val de Vire	Vidéo protection		Implantation sur les bâtiments publics et cimetières	
5	30/03/2022	Val de Vire	Signalétique WC	Rue Colbert	Panneau signalétique des WC non visible à cause du stationnement	
6	30/03/2022	Val de Vire	Réfection chaussée	Rue A. Malraux derrière complexe sportif	L'un des deux ralentisseurs est particulièrement haut et la chaussée s'est creusée autour de celui-ci	
7	30/03/2022	Val de Vire	Remise en état	Eglise de Neuville	Prévoir peinture de la grille métallique + nettoyage main courante + nettoyage portail granite côté parking	
8	30/03/2022	Val de Vire	Création trottoir	Rue du moulin de Neuville - Usine Préval		
9	30/03/2022	Val de Vire	Route barrée	Rue du Chemin de Bordeaux ?	Pour quelle raison ?	
10	30/03/2022	Val de Vire	Changement bureau de vote	Ancienne école de Neuville	Pour quelle raison de BV n°7 a été transféré de l'ancienne école de Neuville à la salle Chênedollé	
11	30/03/2022	Val de Vire	Réfection trottoir	Rue de l'industrie		
12	30/03/2022	Val de Vire	Elagage de la haie	Carrefour Contact	Cf n°93	
13	30/03/2022	Val de Vire	Gens du voyage	Léonard Gille	Demande d'informations	
14	30/03/2022	Val de Vire	Projet gendarmerie	Léonard Gille	Demande d'informations	
15						